COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 6 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt TROIS, le six du mois d'octobre à vingt heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de Mme Patricia POULAIN, Maire de Dohem, dûment convoqués le 30 septembre 2023.

Etaient présents : Patricia POULAIN, Eugéna RITAINE, Luc BAHEU, Luc AZELART, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Michelle LEFEBVRE.

Absents excusées : Dorothée ANNEBICQUE procuration à Luc AZELART, Roselyne GUILBERT procuration à Eugena RITAINE

Absents : David DAMBRUNE, Adrien DILLY, Etienne DILLY, Joseph CARLIER

Secrétaire de séance : Luc AZELART

Assistait également : Céline COQUET

Délibération n°9/2023 : Travaux rue du stade, extension réseau électricité, voirie, assainissement

Madame le Maire expose au conseil qu'un projet de division en 4 lots à bâtir sur la rue du stade est en cours. La faisabilité du projet nécessite l'extension du réseau électrique, du réseau d'assainissement et de la voirie.

Coût des travaux :

- Electricité : extension de 50 m pour 7 188.36 € HT
- Assainissement (extension de 33 ml + pose de 4 branchements) : 20 560 € HT – (1200x4) – (1000x4) = 11 760 € HT. La commune se verra reverser la pose de la boîte et la participation pour raccordement lors des permis de construire et des raccordements des habitations au dit réseau
- Voirie : 6 440 € HT

Madame le Maire propose de signer une convention avec le propriétaire et de lui laisser à charge la partie assainissement, déduction faite des boites que les futurs acquéreurs devront payer à la commune.

La commune prendrait à sa charge l'électricité et la voirie.

Le conseil accepte à l'unanimité, et décide d'engager les travaux dès que possible.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 07/10/2023
et publication le 07/10/2023

Dohem, le 07/10/2023

Le Maire,

Patricia POULAIN

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
26 OCT. 2023

Le Maire, P. POULAIN